

LIT 778 LITTÉRATURE ET CENSURE AU QUÉBEC DEPUIS 1945  
(3 crédits)

**PRÉALABLE :** aucun

**Nombre limite :** 15 étudiantes ou étudiants

---

---

**DESCRIPTEURS :**

**Objectifs :** Faire une synthèse préalable des grandes étapes de la censure depuis le Régime français; étudier les principaux cas après la Seconde Guerre mondiale; analyse d'ouvrages théoriques sur la question, afin de comprendre la nature de la censure, de ses divers mécanismes et son rôle dans la vie sociale.

**Contenu :** Dans un premier temps, étude des principales étapes qui ont marqué la censure depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Dans un deuxième temps, étude de cas marquants depuis 1945, sur les plans de la réception des œuvres (approche sociologique) et du discours des œuvres elles-mêmes sur la censure (approche sociocritique). Enfin, tout au long de ce parcours, réflexion sur la censure à l'aide d'ouvrages théoriques.

---

**AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

## LIT 778 LITTÉRATURE ET CENSURE AU QUÉBEC DEPUIS 1945

### Objectifs spécifiques

Ce cours vise trois objectifs distincts :

- Faire une synthèse préalable des grandes étapes de l'évolution de la censure au Québec depuis le 17<sup>e</sup> siècle. À cette fin, l'on se servira de la seule étude parue sur le sujet, *Censure et littérature au Québec - le livre crucifié (1625-1919)*, par Pierre Hébert avec la collaboration de Patrick Nicol.
- Ce fondement étant posé, il s'agira ensuite, avant d'aborder la période 1945 à nos jours, d'élaborer une réflexion théorique sur la censure. Seront alors étudiés quelques-uns des ouvrages sur la question, dont ceux de Pascal Ory, Sue Curry Jansen, Maurice Couturier, Maxime Dury, Jean-Jacques Pauvert, de même que les mémoires ou thèses.
- Enfin, l'on procédera à l'analyse de divers cas : s'agissant d'œuvres, autant leur réception (au sens large) que le discours qu'elles tiennent sur la censure, de même que certains cas particuliers (l'Affaire Balzac, les procès contre la littérature obscène, etc.).

### Précisions sur le contenu

1. Étude préalable des grandes étapes qui ont marqué la censure du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945, c'est-à-dire :
  - a) les velléités censoriales du clergé avant 1840;
  - b) la censure répressive ou proscriptive entre 1840 et 1900 (sous Bourget, Fabre et Brushési);
  - c) devant la poussée des nouveaux moyens de communication, le virage effectué par le clergé vers une censure prescriptive, visant davantage à contrôler la pensée que la parole;
  - d) la première « révolution tranquille » des années 30, rapidement étouffée;
  - e) le resserrement idéologique avec la Seconde Guerre mondiale, « cette grande école de moralité », et l'arrivée au pouvoir de Maurice Duplessis.
2. ce fond étant posé, une réflexion théorique sur la nature, le fonctionnement et la signification sociale de la censure, à partir d'ouvrages dont la bibliographie sera donnée en classe.
3. enfin, une exploration de la période qui va de 1945 à nos jours, ou peu de choses ont été faites. À cet égard, une analyse de divers dossiers, dont les suivants :
  - a) des œuvres : étude de la réception d'œuvres hétérodoxes (à titre d'exemples : *Les Hypocrites* (Berthelot Brunet), *Ville rouge* (Jean-Jules Richard), *Refus Global* (Borduas), *Mathieu* (Françoise Loranger), *Les Vendeurs du temple* (Yves Thériault), etc.);
  - b) du discours contestataire tenu par ces œuvres;
  - c) d'événements ou de cas particuliers : la venue de Sartre, l'exposition interdite à l'occasion du centenaire de la mort de Balzac, l'engagement de Jacques Hébert contre la censure, les procès au début des années 60 contre la littérature érotique, etc.

## LIT 778 LITTÉRATURE ET CENSURE AU QUÉBEC DEPUIS 1945

### **Approche pédagogique**

Le cours se divisera en deux étapes. Le professeur assumera la première, faisant une synthèse de ce qui est actuellement connu au sujet de la censure au Québec. Ensuite, chaque étudiante et étudiant présentera les résultats de sa propre recherche sur le dossier qu'il aura choisi.

### **Évaluation**

Travaux et évaluation : 35 % pour la présentation en classe et 65 % pour le travail de recherche.

### **Bibliographie**

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.